

La revendication identitaire et les enjeux de positionnement socio-économiques face aux changements climatiques dans le département d'Akoupé/Côte d'Ivoire

Dadié Paul Koffi

Université Félix Houphouët Boigny

RESUME : La disparition des forêts tropicales en lien avec la pratique des cultures de rente est une réalité dans le contexte ivoirien. Les rangs préférentiels occupés par la Côte d'Ivoire ne sont pas sans conséquences sur les forêts dont dispose chaque famille comme patrimoine intergénérationnel dans le département d'Akoupé. Face aux enjeux identitaires et socioéconomiques, majorés par le poids des changements climatiques, la disparition des forêts au profit des actions entropiques demeure au cœur des débats. Ce papier vient questionner les modalités de construction et de revendication identitaire ainsi que les enjeux socioéconomiques qui sous-tendent la disparition des forêts comme espace de production des cultures de rente. A partir d'une approche qualitative, dix acteurs soit paysans ou soit ayant une expérience dans la thématique de la gestion des forêts, ont fait l'objet d'entretiens dont les données ont permis de constituer un corpus de données pour analyse.

MOTS CLES : forêt-enjeux identitaire-enjeux socioéconomique-changement climatique-disparition

SUMMARY

The disappearance of tropical forests in connection with the practice of cash crops is a reality in the Ivorian context. The preferential ranks occupied by Côte d'Ivoire are not without consequences on the forests that each family has as intergenerational heritage in the department of Akoupé. Faced with identity and socio-economic issues, increased by the weight of climate change, the disappearance of forests in favor of entropic actions remains at the centre of the discussions. This article questions the modalities of construction and identity claim as well as the socio-economic issues underlying the disappearance of forests as a production area for cash crops. Based on a qualitative approach, ten actors either farmers or with experience in the forests management, were the subject of interviews whose data allowed to build a corpus of data for analysis.

KEYWORDS: forest-identity issues-socio-economic issues-climate change-disappearance

I. INTRODUCTION

C. Bao & P. Engels (2012, P.47) estime que le réchauffement climatique, la perte de la biodiversité et l'érosion des sols que subit l'humanité, ont abouti à une prise de conscience de la communauté internationale sur la nécessité d'une gestion durable des écosystèmes forestier du monde entier. Ce sont entre autre raison ayant suscité le sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992 avec pour objectif d'admettre que : « les ressources et les terres forestières doivent être gérées d'une façon écologiquement viable afin de répondre aux besoins sociaux, économiques, écologiques, culturels et spirituels des générations futures » (Nations Unies, 1992). La FAO (2011), affirme qu'au cours de ces vingt dernières années, les forêts et plus encore les forêts tropicales, ont continué à être soumises à d'intenses pressions engendrant un rythme de déforestation qualifié "d'alarmant". Selon ces statistiques, sur la période de 2000-2010, le taux brut moyen de déforestation a ainsi été de 13 millions d'hectares (ha) par an pour une surface forestière mondiale d'environ 4 milliards d'hectares et l'Afrique demeure l'un des continents le plus touché par cette disparition des forêts.

La Côte d'Ivoire n'est pas en marge de cette disparition des forêts tropicales. Son couvert forestier qui était estimé à 16 millions d'hectares dans les années 1900 est aujourd'hui réduit à 2.7 millions d'hectares (J. Seyer, C. Harcourt & M. Collins, 1992). En effet, l'apport des cultures de rente telles que le cacao, le café, le palmier huile, l'hévéa etc. dans le système local de production a précipité la diminution voire la disparition des forêts ivoiriennes. Au niveau de chaque continent, de chaque pays, des initiatives sont prises pour réduire au maximum cette perte du couvert forestier d'une part et d'assurer un équilibre éco systémique d'autre part, (S. Margulis, 2004, p.77).

L'analyse des statistiques de production faite par le Ministère de l'Agriculture en (2006), révèle que l'emprise des terres cultivées sur le territoire et la typologie des exploitations montrent que l'agriculture ivoirienne

demeure extensive et le faible niveau de mécanisation moins de 5% selon ledit rapport entraîne une sur-utilisation de l'espace.

En outre, l'on constate l'utilisation des forêts par les populations rurales. Cette exploitation se résume à l'extraction de combustible ligneux pour satisfaire des besoins en bois d'énergie, bois de feu et charbon de bois. Bien que difficile à évaluer, ces différentes utilisations du bois par les populations rurales ont un impact énorme sur le couvert forestier ivoirien. Selon Dominique Louppe et Niklo Ouattara (2013), la Côte d'Ivoire consommerait chaque année 23.000.000m³ bois à des fins énergétiques. Ils affirment que le problème du bois d'énergie est de plus en plus crucial dans le sud de la Côte d'Ivoire compte tenu de l'état du massif forestier très fragmenté et très dégradé. La forêt relevant du domaine villageois continue de disparaître et le département d'Akoupé, n'y échappe aucunement. De 45000 ha entre 1960 et 1980, en 2013, elle est estimée à moins de 5000 ha soit 90% de perte du couvert forestier dans le département d'Akoupé (Ministère des Eaux et Forêts, 2013). Selon les estimations de la SAPH en 2014, de 1696,25 ha d'hévéa en 2008, on est passé à 1798,25 ha en 2014 dans le département d'Akoupé. Ce qui fait un ajout de 102 ha en six ans. De grandes superficies de forêts villageoises sont détruites au profit de la culture de l'hévéa. L'Agence Nationale d'Appui pour le développement Rural du département d'Akoupé en 2014, a évalué les superficies de plantation de cacao à plus de 14077,92 ha en 2005, et à 14602,11 ha pour l'année 2014, tout en incluant les nouvelles et anciennes plantations. Pour le café qui était d'environ 132,5 ha en 2005, il est passé à 157,2 ha en 2014 incluant les nouvelles et anciennes plantations. A côté de ces cultures de rentes, on note l'existence des cultures vivrières telles que la banane plantain qui est estimée à 150,05 ha pour le premier semestre 2015 et 178 ha pour le premier semestre 2016. Ainsi, le manioc qui est évaluée à 212,3 ha pour le premier semestre de l'année 2015 et à 265,05 ha pour le premier semestre 2016. L'on déduit de ces superficies agricoles utilisées que les cultures du cacao, du café et de l'hévéa à elles seules ont fait disparaître près 650,89 ha de forêts en moins dix ans dans le département d'Akoupé, (Rapport annuel DDARA Adzopé, 2015-2016).

En dehors des enjeux socioéconomiques et de l'affirmation de l'identité à travers la capacité à disposer de plus de terres, les effets pervers du changement climatique et ses implications sur le niveau de production alimentaire également la pression sur les ressources forestières disponibles. A cet effet, pour maintenir la production les populations du département d'Akoupé ont recours une plus grande utilisation d'espace et la diversification des cultures. Ainsi, face au changement climatique aggravant la non maîtrise voire la rareté de l'eau, l'option choisie est l'accroissement des surfaces cultivées. A partir d'une démarche qualitative, ce papier questionne la façon dont les enjeux de construction et de revendication identitaire et socioéconomiques constituent de réels pesanteurs dans la disparition des forêts au-delà des effets des changements climatiques.

II. METHODOLOGIE

Le département d'Akoupé est situé au sud-est de la Côte d'Ivoire. Avec une superficie totale de 1026 km², il est composé de trois sous-préfectures dont Akoupé, Afféryet Bécouéfin. Selon le RGPH 2014, le département d'Akoupé compte 119028 Habitants dont 61422 hommes, 57606 femmes et enregistre des populations d'ethnies divers, de nationalités divers avec pour population autochtone l'Attii. Dominée essentiellement par le binôme café-cacao occupant près de 70% des terres arables, la principale activité économique du département d'Akoupé est l'agriculture. En vue d'assurer le passage de la réalité sociale à la réalité sociologique (R. Yao Gnabli, 2014, p.37), la présente contribution est tirée des travaux de recherche d'une thèse de doctorat réalisée de 2015 à 2021 année à laquelle elle a été soutenue. Lors de la collecte des informations portée sur la disparition des forêts villageoises dans le département d'Akoupé, l'équipe de recherche composée de deux superviseurs et quatre enquêteurs à mobiliser un guide d'entretien spécifique pour questionner les effets du changement climatique sur les habitudes de production. A cet effet, le texte proposé ici s'inscrit dans la perspective qualitative avec pour option épistémologique l'induction. Ainsi, à l'issue d'un tri sélectif, dix acteurs ont été retenus pour participer à ces entretiens qui se sont déroulés de juillet 2019 en mai 2020. Ces acteurs sont repartis en trois catégories. Il s'agit de deux acteurs institutionnels (SODEFOR=1) ; trois autorités administratives (notable=1, femme=1 et jeune=1), précisons pour cette catégorie que l'un des critères a été qu'ils aient comme activité principale l'agriculture ; cinq paysans ayant pour l'activité principale l'agriculture et résident dans le département d'Akoupé. Précisons que les enquêtés des catégories 1&2 ont été choisis sur la base de trois critères. Le premier est d'avoir comme activité principale l'agriculture et notamment les cultures de rente. Le second étant d'être résident en tant que personne physique et dont la parcelle d'exploitation se situe dans le département d'Akoupé. Le troisième critère a concerné le fait de disposer d'une forêt villageoise comme substrat des activités de production. Précisons que dans le traitement et l'exploitation des données, nous désignons les enquêtés par les initiales du nom et du premier prénom (ex : YS, AH, etc.). Les techniques d'entretiens et d'observation utilisés ont permis de questionner le niveau de disparition des forêts villageoises, la résilience face aux effets du changement climatique et la capacité d'adaptation des acteurs paysans dans leur mode de production, de consommation et la redéfinition de leurs rôles et position dans l'espace social villageois. Le corpus de données obtenu a fait l'objet d'une analyse de contenu qui a permis de dégager deux axes majeurs de réponse. Ces axes concernent d'une part, la construction et la revendication de

l'identité au sein des unités de consommation et d'autre part, les enjeux socioéconomiques en lien avec les changements climatiques.

III. RESULTATS ET DISCUSSION

1. La forêt comme ressource sociale de construction et de revendication identitaire chez les Attié d'Akoupé

La forêt en tant qu'espace social est au cœur de l'organisation et du fonctionnement de la société traditionnelle Attié. La terre, l'eau, le site sacré, la langue, la forêt, etc. sont des éléments qui permettent aux acteurs de s'identifier à un espace social villageois donné. S'agissant du cas de la forêt, elle occupe un rôle important dans le système de structuration des rapports sociaux villageois dans le département d'Akoupé. C'est ce que tente de nous faire comprendre monsieur D.A, paysan dans la localité de Agbaouen ces termes :

Dans le village ici, c'est à travers la forêt qu'on nous reconnaît. Je vais bien t'expliquer, pour être planteur il faut d'abord avoir une forêt et cette forêt te permet de faire les cultures que tu veux. Si ta terre est grande là encore tu es sauvé parce que ça te permettra de faire de grands champs. Et c'est à travers ces grands champs qu'on n'arrive à nous reconnaître dans le village. Ici à Bacon on connaît tous ceux qui ont les grands champs et on les respecte.

Ce propos indique et rappelle la place et l'importance de la forêt voir de la forêt villageoise dans le système d'organisation. Le fait de rattacher la présence d'un individu, d'une famille à la superficie de forêt disponible participe à l'existence d'un ordre établi et entretenu comme tel. A l'instar de toute organisation humaine et social, il existe une hiérarchie des positions et rôles. A chaque strate sociale d'appartenance, il y a des critères d'accès qui fonctionnent comme des barrières à l'entrée. Dans le département d'Akoupé, les parcelles cultivées et la forêt vierge existantes sont des critères majeurs pour bénéficier d'un meilleur classement. Donnant son avis à ce sujet, Monsieur A.G, président des planteurs du département d'Akoupé explique qu' :

Il y a certains parmi nous dans le village qui ont encore quelques petits hectares de forêts. Mais à force de vouloir demeurer dans la classe des grands planteurs, ils les détruisent pour agrandir leur plantation. Ils veulent garder leur position et leur identité sociale celle de grand planteur du village.

Tout ceci fonctionne comme une compétition dont l'intensité est forte et écologiquement considérable. La mise en compétition volontaire ou involontaire, librement ou délibérément des paysans dans la structure villageoise d'appartenance cache un regain de destruction de la forêt. La pression foncière devient de plus en plus forte au fur et à mesure que les surfaces de production s'accroissent. En plus, la forêt comme espace d'identité se traduit par l'attachement aux institutions immatérielles dont les réceptacles d'habitat en restent confondus. Dans les imaginaires populaires Attié, les sites sacrés, les rivières sacrées, les pierres et arbres sacrés sont rattachés à des familles socialement institués et reconnus. Sur ce sujet, monsieur Y.Y, notable et paysan dans le village de Ahéoua explique :

Après la mort de notre père, mon frère et moi avons partagé ses parcelles de forêts. Moi j'ai eu seize hectares (16ha). Aujourd'hui j'ai transformé ça en plantation. Mais avant de transformer ça en plantation, je me suis assis et j'ai mis une organisation en place. Je me suis dit, il faut que je fasse quelque chose qui peut me donner de l'argent d'abord. Mais notre famille est dépositaire de la rivière sacrée qui permet de protéger toute la communauté contre les mauvais sorts. Mon père de son vivant nous a toujours expliqué qu'il ne fallait pas exploiter la forêt autour de cette rivière. C'est dans ce lieu que tout le village fait les sacrifices et c'est là que repose le pouvoir des chefs guerriers de notre communauté.

Cela traduit le rapport aux normes sociales d'interdits. Certes les acteurs paysans sont guidés par des logiques de gains mais ils restent attachés aux interdits en vigueur. A ce niveau, les positions sur l'espace social villageois se trouvent déterminées par l'attachement aux acteurs immatériels et la capacité à maintenir l'équilibre de la vie sociale et humaine. En un mot, l'exploitation de la forêt à des fins de plantation est soumise à une structuration sociale stricte et admise par l'ensemble des acteurs sociaux. Au demeurant, le mode de transmission traditionnelle par héritage concourt à une gestion rationnelle. Cette gestion implique la prise en compte des générations futures. Dans le département d'Akoupé, la forêt est un bien familiale. C'est-à-dire chaque famille dispose d'une parcelle de terre et en assure l'utilisation en tenant compte des acteurs familiaux présents et futurs. C'est ce qui ressort de l'entretien avec monsieur A.S, notable et paysan dans le village de Bacon. Son propos est rapporté comme suit :

Tu sais nous sommes dans un village où presque tout le monde est planteur. Mais entre nous tu ne peux pas être dans un village où tout le monde est planteur et toi tu n'as même pas un pied de cacao ou café, pourtant c'est la forêt qui doit te permettre de vivre dans le village. Quand c'est comme ça, nous on te qualifie de "kpinssin" qui veut dire en Akyé un homme paresseux. Dans notre village, c'est en fonction

de ce que tu fais ou tu as faire en forêt que les gens prennent pour te juger et c'est par ça qu'on se reconnaît ici. La forêt est pour nous une identité. Mon père est venu trouvé de son grand père, moi j'ai trouvé de mon père et après moi d'autre vienne. Je prie Dieu qu'après moi il n'yai pas de palabre.

Il ressort de ce verbatim que la forêt est un bien familial. En tant que tel, il est une ressource qui participe à la construction de l'identité de celui qui en possède. Au regard de l'intensité de la compétition entre les acteurs paysans autours de la forêt, il se dégage des menaces réelles sur l'appartenance symbolique centrée sur la forêt. Ainsi, l'espace apparait comme un critère d'identification et de caractérisation des acteurs sociaux, en ce sens qu'il fait partie des biens durables par lesquels l'individu nie la mort. Ici, la forêt se présente comme un élément permettant de catégoriser les acteurs ou les familles dans le département d'Akoupé. Cela revient à dire que l'espace dans le département d'Akoupé, permet de construire l'identité de chaque acteur et de chaque famille.

Il est possible d'affirmer sans risque de se tromper que l'identité des acteurs paysans est construite en fonction des activités agricoles qui se déroulent sur les terres arables. Le résultat tel qu'abordé, trouve son sens dans les travaux de J. Masselin (2016, p.27), quand ils précisent que tout individu est caractérisé à la fois par des traits d'ordre social ou collectif et des traits plus spécifiques qui le distingue des autres.

Les traits d'ordre social ou collectif, d'une part relèvent donc de l'identité sociale ou collective. Ces auteurs mettent l'accent sur les critères de catégorisation des individus en société et ces critères qui sont sous forme de traits qui permettent de distinguer les acteurs dans une société donnée. Le fait d'être détenteur d'une grande ou petite superficie de plantations, représente un trait qui permet d'identifier l'individu parmi les autres planteurs. Et c'est cette idée de vouloir se faire identifier par sa superficie de culture qui conduit à l'utilisation de grands espaces. Cette logique ramène aux travaux de P. Bourdieu (1979, p.42), lorsqu'il soutient que les sociétés sont divisées en classes sociales. Ces classes sociales correspondent en grande partie à des positions dans un système. Cela sous-entend qu'une société ou un champ social constitue un ensemble organisé à l'intérieur duquel les individus sont inscrits dans des rapports qui privilégient les uns et défavorisent les autres, à divers degrés. Les acteurs qui occupent des positions privilégiées veillent à maintenir leur statut grâce des pratiques spécifiques de reproduction sociale.

Toutefois, rappelons que dans la société traditionnelle, l'activité agricole était plutôt exercée par tous les membres de la famille. Elle ne reposait pas sur un seul individu comme le souligne D.Markowsha (1967, p.150), quand il révèle que le métier d'agriculteur dans les régions de la Cracovie était exercé non pas par un individu mais par une famille. De ce fait, c'était la famille et non l'individu qui constituait l'élément primaire de la communauté de la structure locale. Sur cet aspect, C. Cazals et al. (2015, p.70) place la forêt au cœur de la patrimonialisation et de l'écologisation. Pour cela, il fait remarquer la façon dont les propriétaires forestiers vivent le mouvement de patrimonialisation et d'écologisation de leur forêt. En tentant d'y répondre à l'issue des enquêtes auprès des propriétaires forestiers landais, il ressort que ces derniers se disent préoccupés par les enjeux environnementaux globaux comme le changement climatique. D'ailleurs, il conclue que ces questions n'entrent dans leur univers de sens qu'à partir du moment où ils se sentent directement touchés par un problème environnemental précis. L'espace en milieu social villageois dans le département d'Akoupé permet de réinventer le statut de l'acteur au sein de structure sociale d'appartenance.

2. La forêt comme enjeu de positionnement socio-économique dans l'espace social villageois Akyé

Au-delà d'assurer la sécurité alimentaire chez les peuples Attié et d'être une ressource qui permet d'identifier les acteurs, la forêt est aussi une forme de positionnement socio-économique pour celui qui la possède. Le patrimoine forestier villageois permet aux paysans de faire les cultures de rente telles que le cacao, le café, le palmier à huile et l'hévéa qu'on trouve presque dans tous les villages du département. Ces plantations appartiennent à des acteurs locaux qui font partie des grands producteurs de la Côte d'Ivoire. Au fil des années d'exploitations, les paysans ont pu construire un patrimoine qui leur permet d'occuper une place de choix dans les familles respectives et dans le département. Rapportant son histoire, monsieur A.N de la localité de Bécouéfin explique :

Grâce aux terres que m'ont laissé mes parents, j'ai fait des plantations de cacao, de café et d'hévéa. Et aujourd'hui j'arrive à prendre toute ma famille en charge, j'arrive à assumer toutes mes responsabilités au niveau de ma famille. Je ne dépends de personne dans le village. Les gens me comptent parmi les riches planteurs de mon village. Ce qui est bien c'est qu'elle me permet d'être autonome financièrement sans même demander de l'argent à quelqu'un dans le village.

A travers ces dires on retient que la forêt en tant qu'héritage ancestral est devenue une source de richesse économique chez les populations du département d'Akoupé. Elle est source de rentabilité économique pour bon nombre d'acteur du domaine agricole. Grâce à elle ces acteurs obtiennent l'autonomie financière et ont une position sociale stable. L'aspiration à l'autonomie est le souci majeur des populations locales du département d'Akoupé.

En effet, pour atteindre l'autonomie, les acteurs du département d'Akoupé se focalisent sur les activités agricoles. Chaque acteur, dépend de la forêt qui constitue pour lui la seule ressource pour être autonome. Cette

autonomie représente pour lui une valeur sociale qui participe de sa non marginalisation au sein de la société. Dans le département d'Akoupé, l'acteur de base qui n'arrive pas à s'assumer, c'est-à-dire à se prendre en charge, est mis à l'écart de toute action ou activité qui se déroule au sein de la société, tout simplement parce qu'il est perçu comme un individu vulnérable parmi les siens. De ce fait, la forêt devient un espace d'enjeu socioéconomique sur lequel, les acteurs s'appuient pour aboutir à une situation économique plus importante et assez confortable. Un enquêté du nom de Y. B de la localité de Yadios'exprime en ces termes :

Le fait d'avoir de grandes plantations permet de se faire assez d'argent. Plus ta plantation est grande plus tu gagnes beaucoup d'argent. Mais encore les gens autour de toi te respectent et veulent faire comme toi, ils veulent être ta place. Quand on parle de grand planteur dans le village on fait référence à toi. En réalité le titre de grand planteur qu'on attribue veut dire que tu as l'argent. En tout cas tous ceux qu'on considère comme grands planteurs dans mon village sont financièrement autonomes. Parce qu'ils ne dépendent de personne financièrement dans le village.

Les acteurs qui possèdent de grandes superficies de plantations sont socialement bien perçus par les autres acteurs. Ils sont considérés comme des acteurs financièrement stables dans le village. Les forêts villageoises contribuent de façon directe à un repositionnement socioéconomique des acteurs au sein de la structure sociale en pays Attié. Avec des revenus importants à la dimension des exploitations possédées, les paysans se distinguent et apparaissent socialement nantis. Dans cette quête de recherche de plus de profit pour occuper une position plus favorable qui amène les autres acteurs à vous qualifier de grands planteurs et vous accorder le respect est aujourd'hui le slogan qui est mis en exergue dans les pratiques agricoles des paysans du département d'Akoupé. Du coup, ils détruisent de grandes parcelles de forêts villageoises pour laisser place aux différentes cultures de rente. L'un des enquêtés du nom de Y.Y de la localité de Dodokoi nous explique :

Les forêts n'ont plus d'importance à nos yeux. Chacun veut se faire de l'argent surtout assez d'argent en occupant plus d'espace avec les cultures. C'est les terres qu'occupent les forêts qui sont importantes pour nous. C'est ces terres que nous utilisons pour nos plantations et qui nous donnent de l'argent. Donc aujourd'hui si tu possèdes une grande parcelle de forêt ton intention n'est plus de l'utiliser à moitié mais plutôt de prendre tout pour faire une culture qui peut te donner beaucoup d'argent pour que les gens puissent te respecter et bien te juger parmi les autres planteurs. C'est comme ça chez nous au village, on respecte toujours ceux qui ont les grandes plantations et qui sont passés par ces plantations pour avoir beaucoup d'argent. Donc chacun de nous, veut avoir de grands champs et se faire respecter par les autres.

A entendre parler cet enquêté, les terres qu'occupent les forêts villageoises sont plus utiles aux acteurs que la forêt elle-même. Ces terres sur lesquelles se trouvent ces forêts villageoises doivent plutôt servir à pratiquer les cultures de rente pour se faire du profit et ensuite contribuer à leur notoriété au sein de la société. Ces terres ont plus de valeurs lorsqu'elles sont occupées par les cultures agricoles qui contribuent à créer du profit chez l'acteur. En effet, l'élément le plus important chez les acteurs, c'est l'espace sur lequel se trouve la forêt. Cet espace permet aux acteurs du département d'Akoupé d'aboutir à une économie de plantation. Et c'est ce profit tiré de ces plantations qui permet aux acteurs de passer d'un statut social à un autre dans un ordre décroissant. Cette assertion est visible dans les propos de monsieur Y.A de la localité Yafo Attié quand il soutient que :

Le fait d'avoir une grande plantation, nous rapporte beaucoup. Si tu veux être riche ou tu veux qu'on te classe parmi les grands planteurs riches du village, il faut avoir un grand champ. Soit de cacao, de café ou hévéa. C'est la seule façon pour nous de se faire respecter au village. Si tu demandes aux gens quels sont ceux qui ont les grands champs dans le village ici, les gens ne vont même pas hésiter de vous citer leur nom parce qu'on les connaît tous, ils ne sont même pas cachés. On les respecte, quand ils parlent on les écoute plus par rapport à ceux qui ont les petits champs, pourquoi parce qu'ils sont riches et ne sont pas pris comme les autres. Ils sont beaucoup considérés par rapport aux autres petits planteurs du village qui n'ont que de petits hectares de cacao, d'hévéa ou café.

Celui qui possède une grande plantation en pays Attié, est un acteur respecté. Il est connu de tous, cela ramène à dire qu'il n'est pas marginalisé dans la société. Le statut de grand planteur, oblige les autres acteurs à lui accorder le respect. C'est un acteur qui a un statut social un peu plus particulier à cause de ses ressources financières qu'il gagne de ses grandes superficies de culture.

Par ses actions, c'est-à-dire le fait qu'il utilise les grands espaces pour pratiquer ces différentes cultures, fait de lui un individu exemplaire, quelqu'un à qui tout le monde veut ressembler dans le village. Ses pratiques envers sa parcelle de forêt, sont des actions exemplaires pour les autres acteurs qui pratiquent la même activité que lui, et qui souhaitent bénéficier des mêmes attributs que lui. Les pratiques agricoles autour des forêts villageoises dans le département d'Akoupé sont beaucoup plus accentuées sur la recherche de profit. Ce profit permet de caractériser ou de fixer la position de l'individu dans la société Akyé.

Au-delà de servir de pratiques agricoles de premières nécessités pour les populations locales d'Akoupé, les forêts villageoises sont des espaces d'enjeu de positionnement socioéconomiques. En effet, les populations rurales se servent de ces espaces pour obtenir leur autonomie financière. Cette autonomie s'obtient par la

pratique des cultures de rente telles que les plantations de cacao, café, hévéa etc. qui se déroulent sur ces parcelles de terres occupées par les forêts villageoises.

L'intérêt économique que représentent les espaces occupés par les forêts villageoises fait que les acteurs du département d'Akoupé n'accordent aucune importance aux ressources forestières. L'intérêt est plutôt focalisé sur ce que peut rapporter les cultures de rente pratiquées sur ces espaces. La disparition des forêts trouve un écho dans les travaux de K. Traoré (2019, p.31). Dans sa démonstration, il part d'une analyse des statistiques de production du développement agricole, de l'emprise des terres cultivées sur le territoire et de la typologie des exploitations, pour montrer que l'agriculture ivoirienne demeure extensive et grosse consommatrice d'espace. D'une spéculation à l'autre et d'une année à l'autre, la production totale exprimée en tonnes de produits s'est accrue. Cet accroissement n'est nullement le fait d'un gain de productivité ; mais il est étroitement lié à l'accroissement des superficies cultivées et du nombre des actifs du secteur. Au niveau des superficies, les spéculations agricoles couvraient en 1965 une superficie totale de 1.900.000 ha (soit 6% du territoire national). En 1975, elles en occupaient 11 % et en 1990, 23 % (soit 7.500.000 ha). Ces chiffres statistiques montrent bien la pression foncière exercée par la culture des cultures de rente sur le couvert forestier.

Le positionnement socioéconomique des acteurs du département tel que présenté s'observe également dans les travaux de M. Lesourd (2000, p.110), pour qui les ressources forestières ont désormais un prix sur le marché et leur importance est fonction de leur valeur. Du coup, la préservation de ces ressources forestières dépend fortement des enjeux qu'elles représentent pour les acteurs. L'enjeu social est énorme, l'activité agricole emploie plusieurs acteurs en milieu rural. Selon le Ministère Départemental de l'Agriculture d'Akoupé, près de 80% des acteurs sont des agriculteurs. Elle est le secteur pourvoyeur d'emploi dans la localité d'Akoupé. Chaque acteur a une superficie de terre sur laquelle il fait ces cultures. Evoquer la question de la sorte, rapproche des travaux de A.M. Tano (2012, p.262), il soutient qu'au plan social, il existe environ 600.000 chefs d'exploitation qui font vivre près de six millions (6.000.000) de personnes en Côte d'Ivoire. Ici, les travaux de Maxime montrent que l'activité agricole en Côte d'Ivoire, est le secteur qui emploie plus d'acteur et fait vivre des milliers d'ivoiriens.

IV. CONCLUSION

Au terme de cette réflexion, il reste possible de rappeler qu'elle s'est construite autour d'un questionnement précis. A savoir, comment les enjeux de construction et de revendication identitaires et socioéconomique participe à la disparition des forêts dans un contexte de changement climatique dans le département d'Akoupé. Ce papier s'inscrit dans une double problématique de la disparition du couvert forestier et des effets des changements climatiques. Comme méthodologie adoptée, la présente réflexion s'inscrit dans une démarche qualitative. Les entretiens et observations ont permis d'administrer le guide d'entretien et la grille d'observation auprès de dix acteurs choisis pour participer à l'étude dans le département d'Akoupé. L'analyse du corpus de données obtenu a permis de dégager deux axes majeurs de réponse. Il s'agit d'établir le lien entre la disparition des forêts, la construction et la revendication de l'identité, d'une part et les enjeux socioéconomiques en lien également avec la disparition de la forêt dans un contexte de changement climatique, d'autre part. Il ressort en claire, primo, que la forêt apparaît comme une ressource sociale de construction, revendication de l'identité. En tant que bien acquis en grande partie par héritage, elle constitue les symboles pour lesquels les acteurs sociaux se différencient et renouvent leur attachement à un ordre social existant. Secundo, la forêt est au cœur des enjeux de positionnement socioéconomique dans l'espace social villageois. Ces deux axes évoluent dans un contexte persistant de changement climatique. Dans les imaginaires populaires villageois à Akoupé, l'appartenance à une classe sociale identifiée d'un relatif niveau de vie élevé, fonctionne comme une compétition dans laquelle l'intensité pousse les acteurs à faire croître les superficies d'exploitation des cultures de rente. Fort de cette intensité et au regard des incertitudes liées aux effets du changement, les paysans s'inscrivent dans une dynamique de minimisation des enjeux écologiques liées à la forte pression sur la ressource forestière. En terme de perspective, il convient d'approfondir la question relative à la prise en compte des savoirs locaux dans l'utilisation des ressources naturelles dont la forêt. Par ailleurs, la poursuite des innovations par le CNRA, l'ANADER, la SODEFOR et les partenaires internationaux de la lutte contre la déforestation est un cadre à renforcer de sorte à parvenir à une adéquation superficie-productivité. Cela passe nécessairement par une amélioration régulière et soutenu du revenu des paysans de café-cacao et autres cultures de rente.

Références Bibliographiques

- [1]. Bourdieu Pierre, 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Ed de Minuit.
- [2]. Cazals Clarisse & al., 2013, « La forêt, un patrimoine au prisme de l'écologisation : le cas des Landes de Gascogne », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 16 |, mis en ligne le 30 mai 2013, consulté le 16 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/13702> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.13702>

- [3]. Kassoum Traore, 2019, « Enjeux Socioéconomiques des Forêts Classées Ivoiriennes et Conflits Intercommunautaires à l'Ouest de la Côte d'Ivoire: Une Question de Business ou un Défi du Développement Durable? », *European Scientific Journal* edition Vol.15, No.16 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431 Doi:10.19044/esj.2019.v15n16p110
[URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n16p110](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n16p110)
- [4]. Lesourd M, 2000, « Agriculture et espaces ruraux africains en devenir », Université Gaston Berger de Saint-Louis, revue de géographie de Saint-Louis, n°inaugural, Dakar, pp.102-121.
- [5]. Margulis Sergio, 2004, *Causes of deforestation of the Brazilian Amazon*, World Bank Working Paper n°22, Washington, DC, 77p.
- [6]. Markowska Danuta, 1967, «La vie familiale rurale contemporaine », *Etudes rurales*, n°25-26, pp.140-158.
- [7]. Masselin Jean, 2016, « J.-C., Deschamps, J.-F., Morales, D, Paez, & S., Worchel. L'identité sociale. La construction de l'individu dans les relations entre groupes », *L'orientation scolaire et professionnelle* [Online], 30/2 | 2001, Online since 21, connection on 17 October 2023. URL: <http://journals.openedition.org/osp/5229>; DOI: <https://doi.org/10.4000/osp.5229>
- [8]. Rapport de l'étude sur l'exploitation forestière et les contraintes d'une gestion durable des forêts dans le domaine rural en Côte d'Ivoire, (2013). Cirad, Louppe Dominique et N'klo Ouattara.
- [9]. Rapport annuel de la Direction Régionale de l'Agriculture d'Adzopé sur les cultures vivrières et pérennes, 2015-2016.
- [10]. Rapport préparé pour le sommet des trois bassins forestiers tropicaux par la FAO et OIBT sur La situation dans le bassin Amazonien, le bassin du Congo et l'Asie du sud-est, Brazzaville, République Démocratique du Congo du 31 mai au 3 juin, (2011).
- [11]. Ravastsy Patrick Engels & Bao Chloé, 2012, *Ethique de la lutte contre la déforestation*, CERDI-Université d'Auberge, soutenu en février 2012.
- [12]. Seyer Jeffrey, Harcourt Caroline & et Collins Mark, 1992, *Conservation atlas of tropical forests: Africa*. World Conservation Monitoring Centre et UICN, Cambridge Royaume-Uni.
- [13]. Tano Assi Maxim, 2012, *Crise cacaoyère et stratégie des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au sud-est ivoirien*, Travaux de Thèse à l'Université de Toulouse, soutenu le 3 avril 2012, p262.
- [14]. Yao Ghabéli Roch, 2014, *Retour sur l'objet de la sociologie : de la question scientifique au projet pédagogique*, Sénégal, L'Harmattan.